

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 juin 2016

## RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3833)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 304

présenté par

M. Pancher, M. Demilly, M. Favennec, M. Benoit, M. de Courson, M. Folliot, M. Gomes, M. Meyer Habib, M. Hillmeyer, M. Jégo, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Piron, M. Reynier, M. Santini, M. Sauvadet, M. Philippe Vigier, M. Weiten et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 9**

Rétablir l'alinéa 18 dans la rédaction suivante :

« f) Évaluation des dommages agricoles et forestiers causés par les espèces animales protégées ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est important que l'AFB puisse évaluer les dommages agricoles et forestiers causés par les espèces animales protégées, en lien avec l'ONF.